



MUNICIPALITÉ DE
BAIE-JOHAN-BEETZ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ, convoquée le 27e jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq à 19 h 00 à la Salle de conférence du bureau municipal, située au 15 A rue du Nord, à Baie-Johan-Beetz.

Sont présents : M. Sébastien L'Écuyer, maire

M. Étienne Lemieux, conseiller, poste 1

M. Éric Drouin, conseiller, poste 2

M. Olivier Côté-Tremblay, conseiller, poste 3

Mme Manon Beaulieu, conseillère, poste 4 (Par visioconférence)

M. Luc Bourque, conseiller, poste 5

M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Aussi présentes: Mme Maryse Bourque, directrice générale, greffière-trésorière
Mme Mathilde Noël, stagiaire

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Sébastien L'Écuyer, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 19 h 04. Mme Maryse Bourque fait fonction de secrétaire.

2. Présences

Constatation du quorum.

3. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Olivier Côté-Tremblay, appuyé par Denis Harvey et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé:

1. Ouverture de la séance par M. Sébastien L'Écuyer, maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2025
5. Résolutions
 - 5.1. Résolution 2025-11-27-01 concernant les dépenses liées au Programme d'aide à la voirie locale 2024
6. Politiques
 - 6.1 Adoption de la Politique de vente de terrains résidentiels municipaux
7. Affaires nouvelles:
 - 7.1 Résolution 2025-11-27-02 concernant l'adhésion à l'entente relative à l'organisation d'un service d'urgence nécessitant le déploiement d'appareils de désincarcération
8. Période de questions
9. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Éric Drouin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 novembre 2025 soit adopté.

5. Résolutions

5.1. Résolution 2025-11-27-01 concernant les dépenses liées au Programme d'aide à la voirie locale 2024

Attendu que la Municipalité de Baie-Johan-Beetz a reçu, en 2024, la somme de 2672,00 \$ dans le cadre du volet *Entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Attendu que des travaux d'entretien préventif d'une route locale en gravier ont été effectués en 2024 au coût de 2940,00\$;

Attendu que des travaux d'entretien des abords de routes locales ont été effectués en 2024 au coût de 3739.00 \$;

En conséquent, il est proposé par Étienne Lemieux, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents

Que la somme de 2672,00 \$ reçue dans le cadre du volet *Entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable soit affectée entièrement au paiement de ces dépenses.

6. Politiques

6.1 Adoption de la Politique de vente de terrains résidentiels municipaux

Attendu que la Municipalité de Baie-Johan-Beetz peut posséder des terrains résidentiels ;

Attendu que la Municipalité veut favoriser l'installation de familles sur son territoire ;

Attendu que la Municipalité veut favoriser la transparence à l'égard du processus de vente ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Étienne Lemieux le 11 novembre 2025;

Attendu qu'un le projet de la politique de vente de terrains résidentiels municipaux a été déposée par le conseiller Étienne Lemieux le 11 novembre 2025;

Attendu qu'un avis public a été publié le 12 novembre 2025 et qu'une copie du projet de la Politique était disponible pour consultation au bureau de la directrice générale, greffière-trésorière au 15 A rue du Nord à Baie-Johan-Beetz et publiée sur le site web de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Étienne Lemieux, appuyé par Olivier Côté-Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents

Que la Politique de vente de terrains résidentiels municipaux soit adoptée telle que présentée.

Que la Politique entre en vigueur à son adoption.

7. Affaires nouvelles :

7.1 Résolution 2025-11-27-02 concernant l'adhésion à l'entente relative à l'organisation d'un service d'urgence nécessitant le déploiement d'appareils de désincarcération

L'adoption de cette résolution est remise à la séance ordinaire du 9 décembre 2025, afin de permettre aux nouveaux membres du conseil de s'approprier le dossier.

8. Période de questions

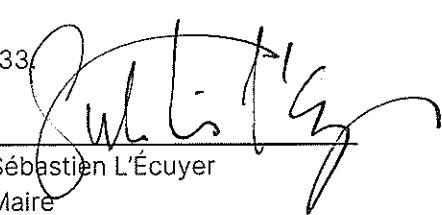
9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 33.

Maryse Bourque

Maryse Bourque

Directrice générale, greffière-trésorière


Sébastien L'Écuyer
Maire

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées individuellement.